

Paris, le 10 novembre 2022,

L'épargne salariale poursuit sa dynamique grâce à une collecte record, et malgré un contexte de marché défavorable

Les résultats de l'enquête menée par l'AFG au premier semestre 2022 sur l'épargne salariale et retraite collective d'entreprise montrent une forte progression de la collecte ainsi qu'une accélération de l'équipement des petites entreprises. Dans un contexte de marché de l'emploi tendu, l'épargne salariale renforce l'attractivité des entreprises pour recruter de nouveaux talents et fidéliser leurs salariés. Les plans d'épargne retraite, notamment les PER collectifs, jouent un rôle moteur dans ce mouvement. L'investissement socialement responsable s'apprécie fortement avec 2,4 milliards de versements.

L'épargne salariale en fort développement dans les PME

Au total, les salariés ont versé **13,2 Mds euros** sur leurs plans d'épargne salariale au 1^{er} semestre 2022, un montant en progression de **19% par rapport au premier semestre 2021**, tiré par une **forte hausse de l'intéressement (+23,6%) et de la participation (+34,7%)**, malgré une légère baisse des versements volontaires (-4,9%). Dans un contexte de bénéfiques records des entreprises en 2021, les entreprises ont redistribué plus de valeur à leurs salariés.

Les deux tiers des flux sont placés en fonds actions, ce qui témoigne de l'appropriation de ces dispositifs par les épargnants dans un objectif de moyen-long terme. Cette attitude se confirme également avec le développement de la gestion pilotée qui représente au global 36% des encours de l'épargne retraite.

Le nombre d'entreprises proposant un dispositif d'épargne salariale à leurs salariés est en augmentation globale **(+5,6%)**, passant de 348 000 à **367 000 entreprises** entre juin 2021 et juin 2022. **Il progresse plus particulièrement chez les petites entreprises** (+ 6,1% pour les entreprises de moins de 50 salariés). Le volume des encours est, quant à lui, de 158,6 milliards d'euros (contre 162,4 Mds€ à fin juin 2021), du fait d'un effet de marché défavorable et malgré la forte collecte.

Accélération de l'équipement des entreprises en PER

Créés en 2019, les plans d'épargne retraite collectifs continuent de se développer dans les entreprises et chez les salariés, contribuant à ce mouvement d'accélération de l'épargne salariale. En effet, on comptabilise aujourd'hui **129 200 entreprises équipées des nouveaux PER collectifs (+20%)** et **2,2 millions d'épargnants salariés (+53%)**.

Depuis le début de l'année, les salariés ont épargné sur leurs nouveaux PER 1,5 milliard d'euros pour préparer leur retraite (versements uniquement, hors transferts), soit un flux en progression de 54% sur un an pour un encours de 15,2 milliards d'euros (+21%).



Contact Presse :

Caroline de Cassagne | 06 11 72 86 63 | c.decassagne@afg.asso.fr

Adeline de Queylar | 01 44 94 96 59 | a.dequeylar@afg.asso.fr

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00

Avenue de Cortenbergh, 100 | 1000 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



www.afg.asso.fr

Désormais, plus de 60% de l'épargne retraite d'entreprise en comptes-titres est constituée de PER collectifs (les encours globaux d'épargne retraite collective d'entreprise s'élève à 24,7 Mds d'euros en juin 2022).

[Consultez les statistiques sur la tenue de compte en épargne salariale.](#)

[Consultez les statistiques sur les actifs d'épargne salariale et d'épargne retraite.](#)

Les chiffres clés (juin 2022/juin 2021)

Epargne salariale et retraite

Encours : **158,6 Mds d'euros** (Vs 162,4 Mds en 2021)

Collecte brute : **13,2 Mds d'euros** (Vs 11,1 Mds en 2021, soit +19%)

Collecte nette : **4,7 Mds d'euros** (Vs 3,1 Mds en 2021, soit +50%)

Entreprises bénéficiaires : **Plus de 367 000** (Vs 348 000 en 2021, soit +5,5%)

PER collectifs

Encours : **15,2 Mds d'euros** (Vs 12,5 Mds en 2021, soit +21%)

Collecte brute : **1,5 Mds d'euros** (Vs 0,97 Md en 2021, soit + 54%)

Collecte nette : **1,05 Mds d'euros** (Vs 0,63 Mds euros en 2021, soit +66%)

Entreprises bénéficiaires : **plus de 129 000** (Vs 107 000 en 2021, soit +20%)

Epargnants : **2,2 millions** (Vs 1,4 millions en 2021, soit +53%)



Contact Presse :

Caroline de Cassagne | 06 11 72 86 63 | c.decassagne@afg.asso.fr

Adeline de Queylar | 01 44 94 96 59 | a.dequeylar@afg.asso.fr

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00

Avenue de Cortenbergh, 100 | 1000 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



www.afg.asso.fr



L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie. Elle est la voix collective de ses membres, les sociétés de gestion de portefeuille (SGP), entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers. En France, la gestion d'actifs c'est 700 sociétés de gestion, pour 4 800 Mds d'actifs sous gestion et 85 000 emplois dont 26 000 propres aux SGP.

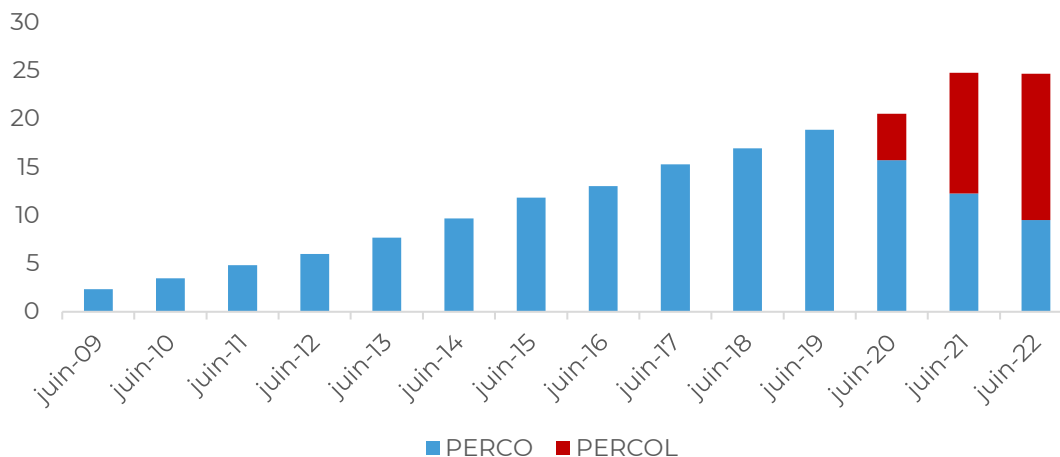
L'AFG se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance, contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France en Europe et au-delà. Elle s'investit pour l'avenir.



Annexe 1 : Evolution des encours PERCO et PER Collectif

Evolution des encours PERCO & PER Collectif

24,7 mds € au 30/06/2022 (-0,3%)



Contact Presse :

Caroline de Cassagne | 06 11 72 86 63 | c.decassagne@afg.asso.fr

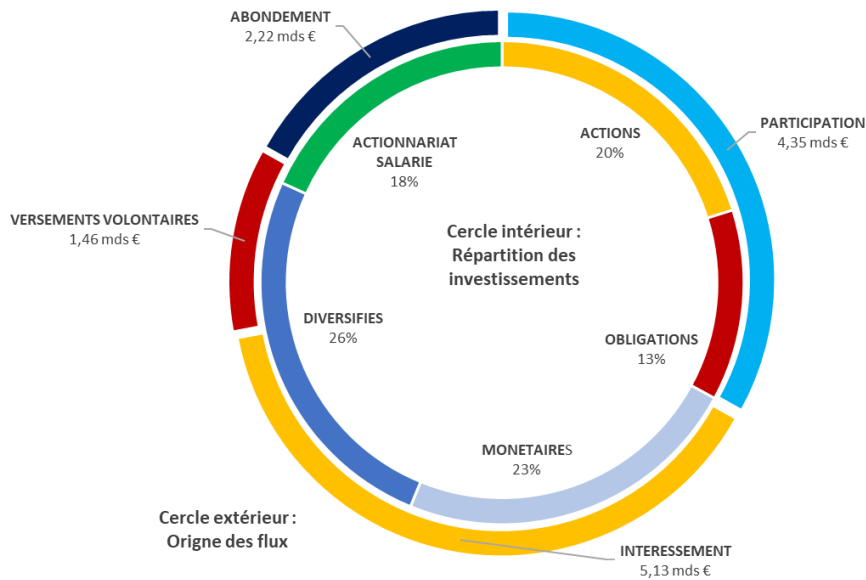
Adeline de Queylar | 01 44 94 96 59 | a.dequeylar@afg.asso.fr

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00

Avenue de Cortenbergh, 100 | 1000 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



Annexe 2 : répartition des versements par origine des flux et par choix d'investissements

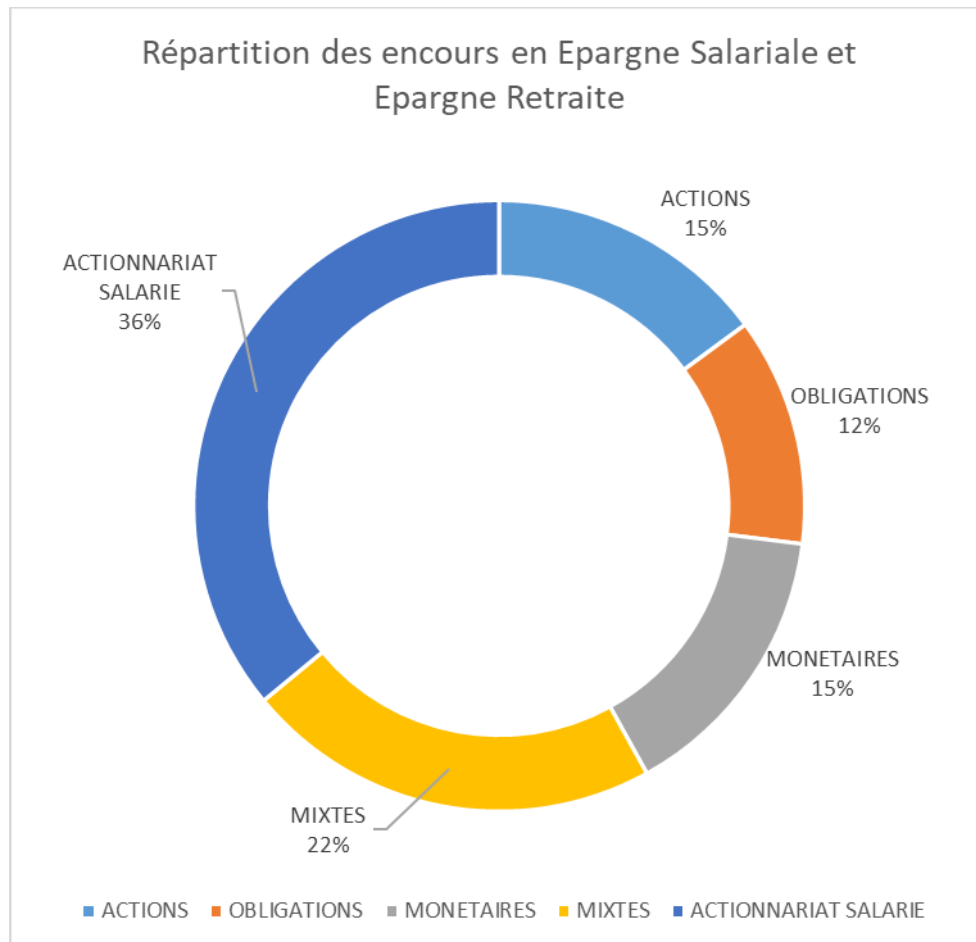


Contact Presse :

Caroline de Cassagne | 06 11 72 86 63 | c.decassagne@afg.asso.fr
 Adeline de Queylar | 01 44 94 96 59 | a.dequeylar@afg.asso.fr
 41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
 Avenue de Cortenbergh, 100 | 1000 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



Annexe 3 : La répartition des encours en Epargne salariale et Retraite



· **Fonds diversifiés**

Les encours diversifiés (hors actionnariat salarié) s'établissent à **101,9 milliards** d'euros (-2,8 % sur 1 an).

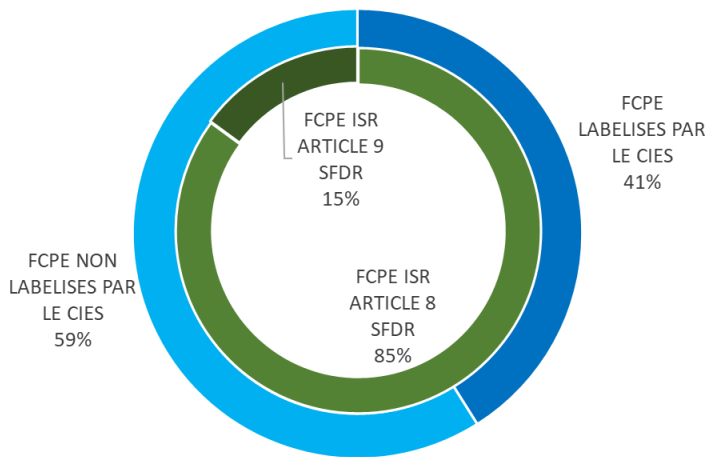


Contact Presse :

Caroline de Cassagne | 06 11 72 86 63 | c.decassagne@afg.asso.fr
 Adeline de Queylar | 01 44 94 96 59 | a.dequeylar@afg.asso.fr
 41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
 Avenue de Cortenbergh, 100 | 1000 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



Investissements responsables



Les encours des fonds Investissements Responsables (selon la réglementation SFDR) s'établissent donc à **51,1 milliards d'euros (51% du stock des encours diversifiés, c'est-à-dire hors actionariat salarié)**. Les versements vers ces fonds sont toujours plus importants avec plus de **2,4 milliards d'euros** de versement net sur ces fonds au premier semestre.

Les fonds « articles 8 »^[1] au titre de la réglementation SFDR représentent 43,5 milliards d'euros et les fonds « article 9 »^[2] 7,6 milliards d'euros.

Les **fonds solidaires** sont en légère baisse avec un encours de **13,1 milliards d'euros** (-4,7% sur un an).

· **Actionariat salarié :**

Les encours en actionariat salarié s'établissent à **56,6 milliards d'euros** à fin juin 2022 (-1,3% par rapport à juin 2021). La collecte nette est légèrement négative sur les six premiers mois de l'année (-486 millions d'euros) ce qui s'explique notamment par les tensions du marché. A fin juin 2021, la collecte nette était également négative de 360 millions d'euros.

^[1] Les produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales

^[2] Les produits qui ont pour objectif l'investissement durable



Contact Presse :

Caroline de Cassagne | 06 11 72 86 63 | c.decassagne@afg.asso.fr
 Adeline de Queylar | 01 44 94 96 59 | a.dequeylar@afg.asso.fr
 41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
 Avenue de Cortenbergh, 100 | 1000 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90

